Les Anglais reconnaissent les mariages avec des mineures et la polygamie

écrit par Hoplite | 6 février 2016

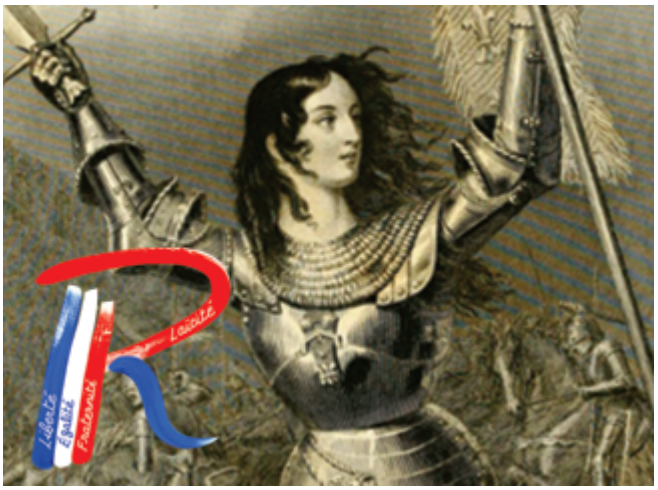

God save the Queen who save the Charia

De récentes entrées sur le territoire Britannique de migrants ont posé un cas de conscience aux Anglais car quelques-uns de ces nouveaux futurs sujets de Sa Très Gracieuse Majestés étaient ~~pédophiles~~ mariés avec des mineures. Comme la loi islamique de la charia permet aux filles de se marier dès qu'elles atteignent l'âge de la puberté, il eût été impensable pour les Anglais de s'opposer à l'entrée de ces nouveaux couples, le mari âgé de cinquante et quelques années, sa femme d'une bonne dizaine quand même. Ils n'ont donc pas eu le courage de séparer les amoureux et ils ont déclaré admissibles en Angleterre des mariages avec des mineures contractés dans des pays où cela était légal. Rien n'empêche donc plus un Anglais de souche d'aller « épouser » une fillette là où c'est légal et de la ramener dans sa valise. Après tout si c'est ok pour un Saoudien pourquoi un Anglais n'aurait-il pas les mêmes droits ?

D'ailleurs, depuis des années, les imams de plusieurs mosquées anglaises pratiquent le *nikah ou mariage forcé d'une fillette*

et d'un homme qui a l'âge de son grand-père voir de son arrière grand père. Les imams qui acceptent de célébrer le mariage de petites filles avec des hommes adultes se moquent ouvertement de la légitimité du droit britannique. Cela illustre l'existence d'un système juridique parallèle islamique, comme en Allemagne. *C'est légal aux dires de la charia donc c'est légal en Angleterre ou cela le sera bientôt.*

http://www.gatestoneinstitute.org/4017/uk-muslim-underage-marriage
http://www.dreuz.info/2013/10/18/le-mariage-force-lesclavage-au-royaume-de-sa-tres-gracieuse-majeste/

Comme souvent ce ~~jeune marié~~ marié avec une jeune a plusieurs épouses, l'Angleterre verse désormais des allocations pour les foyers polygames sous conditions que les unions aient été contractées hors de ses frontières et dans un pays reconnaissant la polygamie. Ainsi, le montant alloué à chaque épouse supplémentaire se situe autour de 34 livres (45 euros), selon un rapport du ministère du Travail et des Retraites. La polygamie est donc validée par Londres qui va même jusqu'à payer des allocations à chacune des femmes des ~~barbus~~ migrants entrés sur son territoire.
Ils admettent donc que la charia s'applique en Angleterre comme dans le reste du dar al islam. Un imam aurait même déclaré : *«vous les koufars, vous avez vos lois qui vous interdisent de vous marier deux fois, (en d'autres termes, d'être polygames), mais nous les croyants, par la grâce d'Allah, nous pouvons nous marier 4 fois, avoir 4 femmes.»*

Rappelons également qu'en France, les allocations familiales sont versées même en cas de pluralité de mamans… On ne ~~lapide~~ jette donc pas la pierre aux Anglais.
http://detoxinfo.over-blog.com/article-18746842.html
https://assets-auto.rbl.ms/75ff599aaa684f1fea07b8cb8e457ece142ef7f18fd2538939adebcff6147044
Comme les migrants ont entendu dire par leurs imams que les savants musulmans ont déclarés que les arabes y étaient avant

les vikings, il ne fait aucun doute que leurs droits ne sauraient être contestés par ces Angles arrivés bien après eux. En conséquence les mariages islamiques ne sauraient être contestés. *« La progression des mariages islamiques au Royaume-Uni commence à inquiéter les autorités. Ces unions, non reconnues par loi et qui débouchent souvent sur des pratiques polygames, sont aujourd'hui estimées à 100.000 dans le pays. La National Secular Society (NSS), qui lutte contre l'emprise des religions, craint la montée d'un système juridique parallèle développé par la communauté musulmane britannique. »*
http://www.lefigaro.fr/international/2015/07/03/01003-20150703ARTFIG00241-le-royaume-uni-s-inquiete-de-la-progression-des-mariages-islamiques.php

Si par la grâce de l'autre ils peuvent se marier quatre fois aux frais de ~~la~~ ~~princesse~~ Sa Gracieuse Majesté et avoir autant ~~d'esclaves~~ ~~sexuelles~~ de jeunes filles au pair qu'il le souhaite, il reste une question relative aux enfants légitimes ou légitimés : l'héritage. Pas de problème, la *Law Society*- équivalent du barreau français- a pensé à tout en envoyant aux avocats des recommandations afin de rédiger des testaments «charia compatibles». C'est-à-dire entre autres en se rappelant que la femme n'est pas l'égale de l'homme dans l'héritage, que les mécréants ou héritiers mariés en dehors de la foi musulmane peuvent en être exclus, ainsi que les enfants illégitimes. En effet selon la charia, une femme a droit à la moitié des parts prévues pour un homme. Selon Nicholas Fluck, président de la Law Society, il s'agit de promouvoir de «bonnes pratiques» dans la reconnaissance de principes de l'islam dans le cadre du système légal britannique.
http://www.lefigaro.fr/international/2014/03/27/01003-20140327ARTFIG00078-des-avocats-britanniques-enjoints-de-respecter-la-charia.php?redirect_premium
Un peu dur à avaler pour les amateurs de roast-beef à la sauce menthe ? Un peu de patience, amis anglais, pour le moment 50 % des musulmans installés sur le sol de leurs prétendus ancêtres

sont nés ailleurs que sur l'île, même si dans certains quartiers de Londres cette population est maintenant majoritaire et se permet de défiler en criant « Sharia for England » sans que les bobbies s'en émeuvent outre mesure.
https://themuslimissue.wordpress.com/2016/02/01/uks-islamic-invasion-50-of-muslims-are-now-born-outside-britain/

Un peu de patience chers amis anglais dans quelques années vous serez en minorité dans votre pays et serez bien obligés de vous expatrier. Mais comme il parait que « islam will dominate the world », je ne vois pas où vous pourriez aller vous cacher. Dans une église anglicane peut-être, mais je doute qu'il en restera une seule.
https://youtu.be/6DsG9yQrdD4
Best regards and good luck.